

INDEX EGALITE PROFESSIONNELLE FEMMES HOMMES 2024

Textes de référence

- Loi n°2023-623 du 19 Juillet 2023 visant à renforcer l'accès des femmes aux responsabilités dans la fonction publique ;
- Décret n°2023-1136 du 5 décembre 2023 relatif à la mesure et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique de l'Etat ;
- Décret n° 2023-1137 du 5 décembre 2023 relatif aux modalités de calcul des indicateurs définis à l'article 1^{er} du décret n°2023-1136 du 5 décembre 2023 relatif à la mesure et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique de l'Etat.

	Score max	Score du CREPS en 2024 *
Écarts de rémunération des fonctionnaires	40	36
Ecart de rémunération des contractuels	40	38
Dix plus hautes rémunérations brutes	20	16
TOTAL	100	90
Personnalisation pondération TIT/ANT		73.55

(*) Pondéré en EQTP